

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2024

Absents excusés : CLOT Karine (pouvoir à GRANGE Béatrice), COULAUD Denis, PETIT Lionel, QUIBLIER Maryline (arrivée en cours de séance).

La séance a été ouverte à 20h00 par Laurent MARCE, maire.

Mr JOSEPH DIT CHIRON Ludovic a été désigné secrétaire de séance.

Les procès-verbaux des séances du 12 février & 11 mars 2024 sont approuvés à l'unanimité.

FINANCES – Administration générale

Approbation du compte administratif 2023 & affectation du résultat

Une présentation des différents budgets est faite à l'ensemble des conseillers municipaux. Ce document retrace l'exécution du budget de l'année écoulée et fait apparaître les résultats de la clôture de l'exercice. Il illustre également les investissements réalisés ou engagés. Il témoigne de la situation financière de la commune.

Budget Communal

L'excédent constaté au compte administratif 2023 s'élève à 114 660,69 €.

Il est proposé d'affecter cet excédent à la section d'investissement (compte 1068) pour un montant de 79 660,69 € et à la section de fonctionnement (compte 002) pour un montant de 35 000,00 €, (voir tableau ci-dessous)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	€	45 000,00 €	€	56 009,88 €	€	101 009,88 €
Opérations de l'exercice	424 660,67 €	494 321,36 €	170 457,61 €	524 147,32 €	595 118,28 €	1 018 468,68 €
Totaux	424 660,67 €	539 321,36 €	170 457,61 €	580 157,20 €	595 118,28 €	1 119 478,56 €
Résultat de clôture		114 660,69 €		409 699,59 €		524 360,28 €

Besoin de financement

Excédent de financement

409 699,59 €

Reste à réaliser

Besoin de financement

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement

Excédent total de financement

409 699,59

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter

79 660,69 €

au compte 1068 investissement

35 000,00 €

au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Budget Commerce

L'excédent constaté au compte administratif 2023 s'élève à 4 189,67 €.

Il est proposé d'affecter cet excédent à la section de fonctionnement (compte 002) pour un montant de 4 189,67 €, (voir tableau ci-dessous)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		3 511,49 €		13 415,68 €		16 927,17 €
Opérations de l'exercice	4 963,38 €	5 641,56 €	€	4 658,88 €	4 963,38 €	10 298,44 €
Totaux	4 963,38 €	9 153,05 €	€	18 072,56 €	4 963,38 €	27 225,61 €
Résultat de clôture		4 189,67 €		18 072,56 €		22 262,23 €

Besoin de financement

Excédent de financement

18 072,56 €

Reste à réaliser

Besoin de financement

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement

Excédent total de financement

18 072,56 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter

au compte 1068 investissement

4 189,67 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Budget Photovoltaïque

L'excédent constaté au compte administratif 2023 s'élève à 14 432,88 €.

Il est proposé d'affecter cet excédent à la section d'investissement (compte 1068) pour un montant de 14 432,88 €, (voir tableau ci-dessous)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés				95 120,17 €		95 120,17 €
Opérations de l'exercice	20 948,05 €	35 380,93 €	15 237,80 €	28 607,44 €	36 215,85 €	63 988,37 €
Totaux	20 948,05 €	35 380,93 €	15 267,80 €	123 727,61 €	36 215,85 €	159 108,54 €
Résultat de clôture		14 432,88 €		108 459,81 €		122 892,69 €

Besoin de financement

Excédent de financement

108 459,81 €

Reste à réaliser

Besoin de financement

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement

Excédent total de financement

€

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter

14 432,88 € au compte 1068 investissement

au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Approbation du compte de gestion 2023

Le conseil municipal est informé que l'exécution des dépenses et recettes, relatives à l'exercice 2023, a été réalisé par Mr le Trésorier principal et que les comptes de gestion établis par ce dernier sont conformes aux comptes administratifs de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion du Receveur pour l'année 2023.

Vote des taux d'imposition 2024

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les taux d'imposition des trois taxes directes locales 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote les taux suivants : Taxe foncière (bâti) : 31,11 % ; Taxe foncière (non bâti) : 68,05 % et Taxe d'habitation (hors résidences principales et logements vacants) : 9,06 %.

Vote des subventions

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer aux associations communales les subventions suivantes pour l'année 2024 :

A.C.C.A. (chasse)	150,00 €
A.J.T. (association des jeunes de Talencieux)	150,00 €
Amicale Boules	150,00 €
Amitiés & Loisirs	150,00 €
Anciens Combattants	150,00 €
BCNA (Basket Club Nord Ardèche)	750,00 €
Comité des fêtes	150,00 €
Education routière (participation/habitant)	340,00 €
Gymnastique & Aérobie	150,00 €
La Troupe des Zigos-Matics (théâtre)	150,00 €
OGEC (participation/élève)	420,00 €
OGEC (participation piscine)	195,00 €
Rêves et Créations	150,00 €
Sou Ecole publique (participation/élève)	500,00 €
Sou Ecole publique (participation piscine)	195,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à chaque association les subventions 2024 énumérées ci-dessus.

Vote du budget 2024

Les différents budgets primitifs 2024 sont présentés de façon détaillée.

Budget communal

Le budget communal s'équilibre à 562 240,00 € en fonctionnement et à 1 419 793,87 € en investissement.

Le budget communal 2024 est approuvé à l'unanimité.

Budget commerce

Le budget commerce s'équilibre à 9 831,23 € en fonctionnement et à 22 729,44 € en investissement.

Le budget commerce 2024 est approuvé à l'unanimité.

Budget énergie photovoltaïque

Le budget énergie photovoltaïque s'équilibre à 32 967,25 € en fonctionnement et à 135 918,07 € en investissement.

Le budget énergie photovoltaïque 2024 est approuvé à l'unanimité.

SCOLAIRE – VIE ASSOCIATIVE

- Cantine-garderie :
 - prolongation de l'arrêté maladie de Virginie Saurel jusqu'au 19 avril 2024 inclus.
- Relais petite enfance : une rencontre a eu lieu avec les responsables du relais « Pirouette » afin de nous exposer le bilan de l'année écoulée ainsi que d'évoquer les perspectives de l'année à venir. A savoir qu'il intervient sur la commune auprès des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent, pour des temps collectifs.

URBANISME

La commission a examiné 7 demandes de déclaration préalable :

- Pose panneaux photovoltaïques (rue des Ceps)
- Installation centrale photovoltaïque (route d'Annonay)
- Carport attenant à la maison (route de Balais)
- Pose panneaux solaires photovoltaïques en toiture (rue de la Victoire)
- Abri voitures (impasse de la Garde)
- Installation centrale photovoltaïque (impasse Les Ronzates)
- Installation centrale photovoltaïque (rue des Rameaux)

BATIMENTS - TRAVAUX

- **Réaménagement & extension salle multi-activités** : Suivi des travaux en cours et compte rendu réunions de chantier.
- Une rencontre a eu lieu avec SFR concernant une étude pour la pose d'une antenne sur le château d'eau.

La séance est levée à 22h30

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 27 mai 2024 à 20h.